



À Nantes des « passerelles » pour les 10 - 12 ans, une transition entre enfance et jeunesse

Que faire avec les 10-12 ans qui désertent les centres de loisirs? C'est la question que s'est posée l'ACCOORD qui gère les activités éducatives, sociales et culturelles de la ville de Nantes. Pour adapter l'offre de loisirs à ce public entre deux âges, en demande à la fois d'autonomie et d'un cadre sécurisant, Nantes a inventé les « passerelles ». Impulsées par des animateurs, ces structures expérimentales, au départ, se sont généralisées. S'il n'y a pas de modèle unique, le principe est le même : une grande souplesse basée sur le libre choix des activités et la négociation entre enfants et animateurs. Le succès auprès du public a été immédiat. La présentation qui suit est basée sur un rapport réalisé par Patrick Servain du service études et Chantal Martin chef de projet à l'ACCOORD¹ complété par un entretien.

L'ACCOORD a mené une enquête sur l'occupation du temps libre des 10-15 ans qui a vérifié l'hypothèse selon laquelle les 10-12 ans ne se retrouvent plus dans le découpage traditionnel de l'offre de loisirs : le centre de loisirs habilité (CLSH) de 4 à 12 ans et le club ados de 13 à 17 ans. Elle a fait apparaître le désir des enfants d'être entendus. **Les moins de 13 ans souhaitent être consultés, ils revendiquent une position d'acteur et de négociateur.** Ils ne veulent plus être assimilés à des « petits » et se démarquent de ce qui est proposé par les centres de loisirs. Mais pas encore « grands », ils ont du mal à cohabiter avec les adolescents et ne sont pas forcément mûrs pour les activités proposées dans les clubs ados. À ce constat s'ajoutent les logiques d'appropriation sociale des structures, les centres de loisirs accueillant des populations diversifiées alors que les clubs ados sont plutôt accaparés par les adolescents des cités. Pour les animateurs cette rupture dans la relation adulte-enfant se répercute sur les difficultés qu'ils rencontrent avec les adolescents (pratique consumériste des loisirs, forte opposition aux adultes).

LES PASSERELLES 10 - 12 ANS : UN ESPACE DE LIBERTÉ ET DE NÉGOCIATION

Fort de ces constats, l'ACCOORD a souhaité appuyer la mise en place de ces structures qui se sont appelées « passerelles », pour indiquer la transition entre le centre de loisirs et le club ados. Dès 1995, plusieurs passerelles, impulsées par des animateurs, voient le jour dans les quartiers les plus populaires de Nantes. Le Ludobar par exemple, rattaché à un centre de loisirs, permet aux moins de 13 ans de jouer aux « grands ». « Ils se retrouvent pour siroter des

boissons colorées », négocient avec l'animateur les grandes lignes d'un programme d'activité en laissant « plein de trucs flous ».

La plupart des dix-sept passerelles actuelles sont situées, tout comme les centres sociaux de Nantes, dans des quartiers d'habitat social. Chacune d'elles est fréquentée par une trentaine d'enfants, filles et garçons en proportion équivalente. Leur organisation est différente en fonction de leur histoire, de l'analyse des besoins et de la conviction des professionnels. **La caractéristique commune est la pédagogie de la négociation avec les enfants.** La règle des âges peut être transgressée en fonction de la maturité de l'enfant, cela peut aller de 9 à 13 ans. Au début la plupart n'accueillaient les enfants que pendant les vacances, maintenant elles sont aussi ouvertes le mercredi, voire le samedi, et certaines soirées.

Les enfants se regroupent souvent par affinité, un groupe de copains propose une activité puis étudie avec l'animateur la possibilité de la faire ou pas. Les passerelles appliquent le plus souvent un système de tarification des activités à 50 % de leur coût. Ce système indépendant du quotient familial, peut sembler inégalitaire, mais il s'est révélé le plus adéquat dans la relation aux jeunes. Si le projet se révèle trop coûteux, il est abandonné ou alors les enfants trouvent les moyens de s'autofinancer. Les démarches d'inscription sont réduites au minimum légal : les familles remplissent une fiche d'inscription. Les enfants proposent surtout des activités sportives ou de plein air, des mini-projets pour le week-end (voyage au Futuroscope, activité découverte).

Ces passerelles hébergées par les centres sociaux et les maisons de quartier ont montré leur capacité à faire revenir les enfants, filles et garçons confondus. Les animateurs apprécient particulièrement ce public : « *c'est une tranche d'âge avec laquelle il est agréable de fonctionner, (...) ils recherchent avant tout la convivialité et l'aspect relationnel avec l'animateur, (...) quand ils ont une idée ils vont jusqu'au bout* ». Ce succès récompense aussi leur capacité d'innovation. Après deux à trois ans de fonctionnement une évaluation sur le public et le positionnement institutionnel des passerelles est en cours. Elle permettra aussi de vérifier si ces structures portent bien leur nom... ■

Marie-Christine CERRATO DEBENEDETTI, CR-DSU

1. *L'occupation du temps libre des 10-15 ans. Les « passerelles » de l'ACCOORD, Chantal Martin, Patrick Servain, ACCOORD, mai 1997, 73 p.*